

# Que i a de nau ?

## Information municipale

*Ce premier bulletin est dédié à notre ami **Christian GUINLE** trop tôt disparu.*

Rappel horaires Mairie : Mardi 14h - 18h  
Jeudi 18h - 19h30  
Téléphone : 05 62 91 25 95

*Si le besoin se fait sentir ces horaires pourront évoluer. Dans ce cas, une information sera diffusée.*

### ▪ État des travaux en cours

#### • **Mairie/École**

Le chantier actuel, mairie-école-appartements, doit normalement être terminé fin 2014, début 2015. Dans ce type de réalisation, les dépassements de coût ( avenants ) sont quasiment inévitables. On fait en sorte de les minimiser, mais malheureusement c'est la réalité de tous projets importants.

Nous attendons donc les factures définitives pour estimer notre trésorerie restante et engager les futurs travaux toujours à l'étude.

#### • **Salle des fêtes**

Des membres du conseil municipal ont entamé la remise en état de la salle des fêtes.

- Réfection complète de la porte en fer coté Est.
- Réparations diverses de serrure.
- Mise en peinture des portes et ferrures des fenêtres.
- Ponçage et vitrification de l'estrade.
- Nettoyage des regards d'évacuation pluviale.

-

D'autres actions sont prévues , au fil des possibilités financières, pour réhabiliter et améliorer ce lieu de convivialité indispensable à la vie de notre petit village.

Si des volontaires se sentent disposés à contribuer bénévolement à cet esprit de commune, qu'ils se fassent connaître, ils seront accueillis les bras ouverts.

Dans ce même souci d'économie, l'équipe municipale a réalisé :

- Par de nombreux voyages à la déchetterie, le débarras des greniers mairie-école et annexes.

-

- Déménagement en fin d'année scolaire et emménagement à la rentrée, des meubles et matériels de classe.

-

- **Travaux en prévision**

- Collecte des déchets

•

Création d'une aire de retournement pour la benne à ordures Cami deth Mousturo , normalisant ainsi la collecte des déchets ménagers . Des conteneurs familiaux seront donc attribués aux riverains concernés.

Les gros bacs actuels positionnés à coté des tris sélectifs n'ont plus de raison d'être et de ce fait disparaîtront, supprimant ainsi les problèmes de dépôts sauvages normalement destinés à la déchetterie de Montgaillard.

- **Protection incendie**

•

Un poteau d'incendie doit être implanté entre Hauban et Orignac au lieu dit « Garroube » mutualisant ainsi sur les deux communes les besoins de lutte contre l'incendie. Les subventions prévues pour 2015, couvriront une grande partie des frais, la participation des deux communes sera calculée et partagée au prorata du nombre de leurs habitations respectives concernées.

- **Chemins ruraux**

•

Dernier projet en instance de réalisation, la réfection et l'entretien des chemins de terre ruraux. Cet objectif a pris du retard. Des discussions sont en cours pour essayer de mutualiser avec les communes voisines ou le CCHB les moyens matériels (tractopelle...

épareuse .... fourniture de matériaux ).

- **Réserve incendie**

- 

Parallèlement à ça, l'installation de la réserve incendie prévue par la précédente municipalité, après un délai de fabrication un peu long, a été mise en place dans le jardin de l'école par la société DARRE durant les vacances scolaires de la Toussaint.(Couverture incendie du centre du village).

- **Nouvelle signalisation routière**

De nouveaux panneaux de signalisation routière ont été implantés dès le 13 Octobre pour sécuriser l'activité équestre de notre village et remplacer aussi ceux qui ont été détériorés.

- **Église et Cimetière**

- 

- 

L'accessibilité générale du cimetière étant toujours à l'étude et tributaire des possibilités financières, une première amélioration peut être envisagé dès 2015 par la pose d'une main courante coté portail Sud. ( Devis en cours )

Une procédure de réorganisation du cimetière vient d'être entamée sur une période de trois ans conformément à la loi. L'espace de ce domaine n'étant pas extensible, une gestion des sépultures abandonnées ou sans ayant-droit s'imposait. Ce qui explique la prolifération des petits panonceaux parmi les tombes et les avis placardés sur le panneau d'affichage à l'entrée pour information.

Une demande d'aide concernant la réparation du toit Sud de notre église a été acceptée par la Sous/Préfecture. Elle permettra d'attendre une restauration plus générale de la couverture. Il est urgent, si nous voulons conserver le principal édifice de notre village, héritage de nos anciens, de s'attaquer à sa préservation. Actuellement l'humidité traverse le mur Sud (dépourvu d'enduit) le plus exposé à la pluie, détériorant irrémédiablement les fresques et peintures intérieures. Ce travail demandera des années de persévérance, et une démarche auprès des monuments historiques est à l'étude pour nous apporter peut être et nous l'espérons une importante aide financière.

- **Patrimoine culturel**

Une réflexion est menée sur la possibilité de mettre en valeur le camp romain et évaluer éventuellement son potentiel touristique. Des contacts ont été pris, notamment pour l'implantation d'une table d'orientation et une étude historique du site. La réponse tarde un peu, mais la relance est prévue pour le suivi. Toutes ces démarches s'inscrivent dans le long terme et il ne faut surtout pas se décourager.

- **Nouvelles de la vie scolaire**

- 
- 
- **Le RPI** entre deux arrêts (**R**egroupement **P**édagogique **I**ntercommunal) a été créé en 1991 entre les communes d' Orignac, Luc, Hitte, Oléac-Dessus et Oueilloux avec un effectif de 30 enfants répartis entre Hitte Orignac et Luc,
- En septembre 2014, 83 enfants sont inscrits dont 29 habitant Orignac représentant l'effectif le plus important du RPI.

Orignac accueille 23 élèves en Grande Section Maternelle et Cours Préparatoire dans une salle de classe entièrement rénovée et plus fonctionnelle.

- **Loisir et culture**
- 

L'implantation d'une bibliothèque municipale à la mairie est envisagée pour l'année 2015, Environ 1000 livres dans un premier temps seront à disposition des habitants de la commune, D'autres informations plus précises seront communiquées ultérieurement notamment sur les horaires d'accès à ce service.

Voilà ce qui fait tous les jours le menu de nos préoccupations dans notre volonté de servir au mieux l'intérêt de notre commune et de ses habitants. A partir de 2015, le désengagement de l'état au financement des communes nous oblige à faire des économies pour compenser ce manque d'aide. Une des solutions est la mise en commun de nos besoins (humains et matériels ) entre communes voisines pour réduire les dépenses.

La perfection n'existant pas, nous sommes ouverts à toutes idées ou critiques constructives qui permettraient d'améliorer notre action.

Merci de votre indulgence pour ce premier bulletin qui s'améliorera au fil du

temps, sa seule ambition est avant tout de vous informer et de vous faire participer à la vie de notre village.

municipal.

Le conseil